

Ville de Richibucto

AVIS PUBLIC

(En vertu de l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme)

Le conseil municipal de Richibucto a l'intention de modifier son arrêté de zonage étant l'Arrêté no. 19-03 intitulé « Arrêté portant adoption de l'Arrêté de zonage de la ville de Richibucto » afin de :

Modifier le zonage d'un terrain situé sur la rue Main (NIDs 25127465 & 25385188), d'« Industriel/Parc d'affaires (IPA) » à « Résidentiel multifamilial (R2) » afin de permettre la construction d'un nouvel immeuble d'appartements de trois (3) étages avec un total de six (6) unités de logement.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté au bureau de la directrice générale à l'hôtel de ville de Richibucto de 8h30 à 16h30 pendant les jours ouvrables.

Les objections au projet d'arrêté présentées par écrit seront étudiées lors d'une audience publique qui se tiendra à l'hôtel de ville de Richibucto, *le 23 février 2022 à 17h30*. Toute personne qui désire défendre ces objections ou s'y opposer pourra le faire à ces temps et lieu.

Les objections écrites doivent être envoyées à; Mélanie Savoie, Directrice générale, 9235 rue Main, Richibucto, N.-B., E4W 4B4.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RICHIBUCTO

Mélanie Savoie

Directrice générale

Town of Richibucto

PUBLIC NOTICE

(In accordance with Section 111 of the Community Planning Act)

The Municipal Council of Richibucto intends to amend their Zoning By-law no. 19-03 entitled « A By-law to Adopt the Town of Richibucto Zoning By-law » in order to:

Modify the zoning of a property located on Main Street (PIDs 25127465 & 25385188), from « Industrial/Business Park (IPA) » to « Residential Multi-Family (R2) » in order to permit the construction of a new three (3) story apartment building with a total of six (6) dwelling units.

Anyone interested can review the proposed project at the General Manager's office at the Richibucto Town Hall, weekdays from 8:30am to 4:30pm.

Written objections to the by-law project will be considered during a public hearing that will be held at the Richibucto Town Hall, on February 23rd, 2022 at 5:30 pm. Anyone wishing to speak for or against these written objections may do so at these times & location.

Written objections must be sent to; Mélanie Savoie, General Manager, 9235 Main Street, Richibucto, N.B., E4W 4B4.

THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE TOWN OF RICHIBUCTO

Mélanie Savoie
General Manager